

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 15 Décembre 2020

Présents : HUSTACHE Christiane, DURAZ Sébastien, SOL Sébastien, GEMIN Clément, ARLAUD Marielle, CHARPIN Frédéric, MICHEL Stéphanie, ARLAUD Laetitia, HUSTACHE Maurice.

Absents : TRUCHET Sébastien, DAVID Éric (arrivée à 18h30).

- Décision modificative n°2 de la commune :

D 2151 : - 36 585 €

D 2313 : - 20 000 €

D 2315 : - 16 585 €

Approuvé à l'unanimité.

- Approuve, à l'unanimité, les tarifs publics des forfaits des remontées mécaniques (Sybelles.ski) pour 2021/2022.

- Approuve, à l'unanimité, le contrat d'exploitation de distributeur interne de billets, contrat de transport caisse régionale, entre la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Savoie et la commune de St Jean d'Arves. Ce contrat a pour objet de définir les modalités d'exploitation de ce DIB par le Commerçant, l'appareil restant la propriété de la Caisse Régionale.

- Décide, à l'unanimité, de modifier la délibération concernant le remboursement des frais de déplacement maire et élus.

- Donne, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de SPORT 2000 - Arthur Sport à St Sorlin d'Arves pour l'utilisation de trottinettes électriques. Toutes les précautions en matière de sécurité devront être prises pour cette activité.

- Programme prévisionnel 2021 des travaux sur les RD et manifestations projetées : tableau à remplir.

- Approuve, à l'unanimité, le tarif du matériel et fourniture pouvant être mis à disposition pour le déneigement de la commune de St Jean d'Arves par la Société 3BTP. Cette prestation interviendra sur certains secteurs et sur demande de la commune.

- Décide, à l'unanimité, d'acheter une cloche pour le comice agricole de Maurienne. Cette cloche coutera 315.00 €.

- Donne, à l'unanimité, un avis favorable aux demandes de Madame HUSTACHE Audrey, pour ces trois commerces : GO Sport – Intersport – La Marmotte Tricote, à la demande de dérogation à la règle du repos dominical.

- Approuve, à l'unanimité, les baux communaux agricoles, des baux à ferme et des conventions pluriannuelles des pâturages, ainsi que des mises à dispositions gratuites. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents aux dossiers agricoles.

Questions diverses :

- Rapports de visite technique de Bodet campanaire pour les cloches des églises d'Entraigues et de la Tour.

- Orange : Modification d'une antenne sur la commune.
- Donne son accord au ski club de St Jean d'Arves pour utiliser des salles communales pour les vacances de Noël.
- Projet d'un restaurant d'altitude.
- Mise en place d'une commission de développements d'hébergement de création de lits touristiques.
- Devis alarme cinéma et lampes à changer.
- Déneigements des voiries communales.